



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles / Utrecht, le 25 avril 2012 – 17h40

Information réglementée - Décisions de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire des Actionnaires d'ageas SA/NV, tenue le 25 avril 2012 à Bruxelles

L'assemblée générale des actionnaires d'ageas SA/NV a approuvé l'ensemble des propositions qui lui ont été soumises par le Conseil d'Administration.

La part du capital social représentée à Bruxelles s'élevait à 27,33 %.

L'assemblée générale des actionnaires a approuvé les propositions suivantes :

- l'adoption des comptes sociaux annuels de la société pour l'exercice 2011 ;
- l'adoption d'un dividende brut¹ d'EUR 0,08 par Unit Ageas ;
- le rapport de rémunération ;
- les mesures conservatoires à l'encontre des administrateurs de la société ;
- l'annulation des actions rachetées (programme annoncé le 24 août 2011) ;
- la proposition d'accorder décharge aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2011 ;
- tous les autres points de l'ordre du jour, y compris les modifications des Statuts.

La plupart de ces résolutions n'entreront en vigueur que si elles sont également adoptées par l'assemblée générale annuelle des actionnaires d'ageas N.V. à Utrecht ce jeudi.

Une vidéo retraçant les principaux événements de 2011 et les résultats des votes seront publiés sur www.ageas.com sous « Investor Relations/Assemblées des actionnaires » ce vendredi 27 avril 2012.

¹ Dividende :

L'assemblée a fixé pour l'exercice 2011 un dividende brut d'EUR 0,08 par Action Ageas.

L'Action Ageas représente une action dans chacune des deux sociétés mères, ageas SA/NV et ageas N.V. Les actionnaires ont la possibilité de recevoir un dividende d'ageas SA/NV, donc de source belge, ou d'ageas N.V., donc de source néerlandaise. Ils doivent faire connaître leur choix au cours de la période d'élection de dividende.

Le calendrier suivant a été arrêté :

30 avril 2012 - Cotation ex-dividende - Début de la période d'élection de dividende

21 mai 2012 - Fin de la période d'élection de dividende

31 mai 2012 - Paiement du dividende 2011 (coupon n° 45).

Le dividende brut final d'ageas SA/NV, donc de source belge, s'élèvera à EUR 0,08 par Action Ageas. Le dividende net final s'élèvera à EUR 0,06, c'est-à-dire le dividende brut sous déduction du précompte mobilier belge, qui est en principe de 25 %. Les actions accompagnées du coupon n° 45 de la feuille de coupons strips VVPR donnent lieu à un précompte mobilier belge de 21 %, auquel cas le dividende net est d'EUR 0,0632 par action. Toutefois, un impôt supplémentaire de 4 % s'applique à charge des personnes physiques résidant en Belgique qui perçoivent des intérêts et des dividendes (sur actions avec strips VVPR) dont le montant serait supérieur à 20.020 euros.

Le dividende brut final d'ageas N.V., donc de source néerlandaise, s'élèvera à EUR 0,08 par Action Ageas. Le dividende net final s'élèvera à EUR 0,068, c'est-à-dire le dividende brut sous déduction de la taxe retenue à la source, qui est en principe de 15 %.



Ageas est un groupe d'assurance international riche de plus de 180 années d'expérience et de savoir-faire. Classé dans le Top 20 européen de l'assurance, Ageas a choisi de concentrer ses activités sur l'Europe et l'Asie qui, ensemble, forment le plus grand marché de l'assurance au monde. Les activités d'assurance se répartissent en quatre secteurs opérationnels : Belgique, Royaume-Uni, Europe continentale et Asie. Elles sont menées par des filiales d'Ageas à 100% ainsi que par le biais de partenariats avec des institutions financières de référence et des distributeurs de renom dans le monde entier. Ageas est actif via des partenariats performants en Belgique, au Royaume-Uni, au Luxembourg, en Italie, au Portugal, en Turquie, en Chine, en Malaisie, en Inde et en Thaïlande ; et par le biais de filiales en France, à Hong-Kong et au Royaume-Uni. En Belgique, via AG Insurance, l'entreprise est le leader incontesté dans les segments *vie individuelle* et *employee benefits*, et se profile aussi comme acteur de référence en *non-vie*. Au Royaume-Uni, Ageas est le troisième assureur auto pour les particuliers et dans le segment 50+. Ageas emploie plus de 13.000 personnes et réalise un encaissement annuel de plus d'EUR 17 milliards.

CONTACT MEDIA

+32 (0)2 557 57 37 / +32 (0) 479 79 50 02

INVESTOR RELATIONS

Bruxelles

+32 (0)2 557 57 33

Utrecht

+31 (0)30 252 53 05

Ageas

Rue du Marquis 1 - 1000 Bruxelles - Belgique
Archimedeslaan 6 - 3584 BA Utrecht - Pays-Bas
www.ageas.com